

PAR COURRIEL

Québec, le 2 novembre 2021

Objet : Demande d'accès n° 2020-11-028 – Lettre de réponse

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès concernant l'instruction permanente 01-15.

Les documents suivants sont accessibles. Il s'agit de :

1. Note du 7 janvier 2020, 1 page;
2. Annexe de la note du 7 janvier 2020, 12 pages.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M<sup>me</sup> Tamima Derhem Gosselin, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel [tamima.derhemgosselin@environnement.gouv.qc.ca](mailto:tamima.derhemgosselin@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Chantale Bourgault

p. j. 3

... 2

DESTINATAIRE : Monsieur Marc Croteau, sous-ministre

DATE : Le 7 janvier 2020

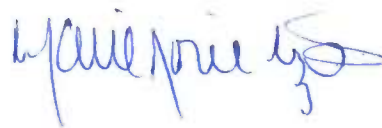
OBJET : **Mise à jour des notes d'instructions**  
SCW-1136285

---

Pour votre information, vous trouverez ci-joint une liste de cent-huit (108) notes d'instructions que nous avons abrogées à la suite de la modernisation de la Loi. Tous les sous-ministériats ont été consultés et ont appuyé leur abrogation.

Toutes ces notes avaient été émises entre 1989 et 2018 avant la modification de la Loi sur la qualité de l'environnement le 23 mars 2018. Ainsi, ces notes d'instructions sont devenues soit désuètes soit inopérantes. Cela permet la mise à jour de notre liste de documents normatifs et d'éviter au MELCC d'avoir à publier ou rendre disponibles des documents désuets.

La sous-ministre adjointe,



Marie-Josée Lizotte

p. j.

## Annexe I

## Notes d'instructions à abroger suite à la modernisation de la LQE

NI	TITRE DU DOCUMENT	OBJET DE LA NOTE D'INSTRUCTION	COMMENTAIRE ET RECOMMANDATION	ORGANISME RESPONSABLE DU CONTENU	SMA SIGNATAIRES POUR L'ABROGATION
17-02	Interprétation administrative de la <i>Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques</i> relative à la contribution financière	Encadrement temporaire en attente du règlement spécifique	<b>Abroger</b> : Le RCAMHH est entré en vigueur le 20 septembre 2018 donc la NI peut être abrogée, car elle n'est plus nécessaire.	PEHN	SMAÉAE SMAEPEA SMADDQE
15-05	Application de l'article 53.27 de la <i>Loi sur la qualité de l'environnement</i> lors de la délivrance d'autorisations environnementales pour des installations en lien avec la gestion des matières résiduelles		<b>Abroger</b>	PEM	SAMCCSB SMADDQE
14-02	Règles provisoires pour l'application du <i>Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées</i>	Mesure transitoire, SOMAE doit être sur pied maintenant	<b>Abroger</b>	PEM	SMACCSB SMADDQE SMAEPEA
11-05	Position relative aux petits milieux humides d'origine anthropique		<b>Abroger</b> Soustraction 103 de NI19-01	PEHN	SMAÉAE SMADDQE
11-03	Mesure administrative transitoire visant le dépôt du bilan de phosphore au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour l'année 2011 ( <i>Règlement sur les exploitations agricoles</i> )	Requis seulement pour une année de transition	<b>Abroger</b>	PEA	SMACCSB SMAEPEA
10-05	Tarification relative aux objectifs environnementaux de rejet et d'émission au 1er juin 2010	Mise à jour annuelle	<b>Abroger</b> La tarification des OER et de l'évaluation des études de dispersions atmosphérique est révisée annuellement dans l'arrêté ministériel.	BMOM	SMAÉAE SMADDQE SMALCCC SMAEPEA
09-06	Stratégie pancanadienne pour la gestion des effluents d'eaux usées municipales du Conseil canadien des ministres de l'environnement. Application des normes de performance nationales	Encadrement des effluents municipaux	<b>Abroger</b> Cette NI n'est plus nécessaire depuis l'entrée en vigueur du ROMAEU	PEM	SMAEPEA SMAÉAE SMADDQE
07-04	Épandage des lisiers, autres que ceux provenant d'élevages porcins, avec des rampes basses pour la saison 2007	Encadrement des épandages	<b>Abroger</b> Mesure transitoire rédigée pour l'année 2008	PEA	SMACCSB SMAÉAE
07-03	Critères permettant la détermination des cours d'eau aux fins d'application du deuxième alinéa de l'article 22 de la LQU et de la <i>Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables</i> . Outil d'aide à la décision	Encadrement des activités en rive, littoral	<b>Abroger</b> Il existe maintenant des fiches thématiques et un article qui définit les MHH dans la LQE (46.0.2). Validé avec DAEMH	PEHN	SMACCSB SMAÉAE SMAEPEA
04-05	Norme de conduite de béton (NQ 2622-126) pour l'aménagement de puits de surface	Encadrement des prises d'eau	<b>Abroger</b> N'est plus nécessaire depuis la modification du RPEP	PEM	SMAÉAE SMAEPEA
03-02	Exploitations agricoles visées par un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF)	Encadrement des épandages de fumier	<b>Abroger</b>	PEA	SMAÉAE SMADDQE

NI	TITRE DU DOCUMENT	OBJET DE LA NOTE D'INSTRUCTION	COMMENTAIRE ET RECOMMANDATION	ORGANISME RESPONSABLE DU CONTENU	SMA SIGNATAIRES POUR L'ABROGATION
03-03	Revégétalisation des rives par la plantation de végétaux	Encadrement des activités en rive, littoral	<b>Abroger</b> Remplacé par NI19-01	PEHN	SMAÉAE SMAEPEA
03-05	Problèmes d'interprétation et d'application du <i>Règlement sur les carrières et sablières</i>	Encadrement des activités en carrière et sablière	<b>Abroger</b> Nouveau RCS	PEI	SMAÉAE SMAEPEA
03-07	Entente de collaboration entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)		<b>Abroger</b> L'entente a été résignée en 2014. Les programmes financiers sont échus	BSM (PEI)	SMACCSB SMADDQE
01-01	Exigence de l'attestation municipale et portée de l'article 126 de la LQE au regard de l'application des articles 22 et 32 de la LQE.	Rappel de l'obligation d'exiger l'attestation municipale dans le traitement d'une demande d'autorisation	<b>Abroger</b> La LMLQE a abrogé cette obligation, sauf pour quelques exceptions.	BMOM, PEM	SMAÉAE
01-02	Autorisations de procédés industriels comportant du SO2		<b>Abroger</b>	PEI	SMAÉAE
01-08	Structure d'entreposage des fumiers avec membranes	Encadrement des fumiers	<b>Abroger</b> Réfère au guide technique d'entreposage des fumiers NI00-14	PEA	SMAÉAE
01-14	Déjections animales, Épandages après le 1er octobre	Encadrement des fumiers	<b>Abroger</b> La date est dans le REA maintenant	PEA	SMAÉAE SMADDQE
01-15	Exigences du ministère de l'Environnement concernant les plans d'urgence et les analyses de risques dans le secteur industriel pour les projets non assujettis aux évaluations environnementales	Encadrement des plans d'urgence	<b>Abroger</b> Exiger ou non des plans d'urgence pour les projets industriels à risque non soumis à la PÉEIE. Autorisation éventuelle de participer aux CMMI ou autres comités de concertation. Encadrement à définir, le cas échéant.	BSM (PEI)	SMAÉAE SMACCSB
00-03	Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole, Calcul des unités animales. Annexe 1 Bovin de boucherie (veau d'embouche)	Encadrement activités agricole (élevage)	<b>Abroger</b> Cette note fait référence à l'ancien règlement	PEA	SMAÉAE SMAEPEA
00-07*	Concernant les plans de sécurisation préalable au vidage des lieux d'entreposage des pneus hors d'usage	gestion des matières résiduelles (pneus)	<b>Abroger</b> Le programme visé par la NI00-07, soit le Programme de vidage des lieux d'entreposage de pneus hors d'usage au Québec 2001-2008, Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec).a pris fin en 2008, soit il y a 11 ans. Par ailleurs, le règlement sur l'entreposage des pneus hors d'usage a été modifié à	BEC PEM	SMACCSB SMAÉAE

NI	TITRE DU DOCUMENT	OBJET DE LA NOTE D'INSTRUCTION	COMMENTAIRE ET RECOMMANDATION	ORGANISME RESPONSABLE DU CONTENU	SMA SIGNATAIRES POUR L'ABROGATION
			deux reprises (2013 et 2019) depuis la publication de la NI00-07.		
00-15	Accès à l'information du système de gestion des terrains contaminés (GTC)	Encadrement des terrains contaminés	<b>Abroger</b> Nouvelles procédures en place. GTC remplacé	PEI	SMAÉAE SMACCSB
99-01	GESTION DES SOLS ET SÉDIMENTS EXCAVÉS - Terrains contaminés	Encadrement des terrains contaminés	<b>Abroger</b> Mesure temporaire	PEI	SMAÉAE SMADDQE
99-05	CADRE D'EXAMEN DES PROJETS D'INSTALLATION D'ÉLEVAGE	Encadrement de l'élevage porcin	<b>Abroger</b> Périmé suite au BAPE sur la production porcine et REA	PEA	SMAÉAE SMAEPEA
98-03	Analyse des HAP et des HAM lors de l'enlèvement de réservoirs souterrains ayant contenu du diesel et du mazout léger	Encadrement des sols contaminés	<b>Abroger</b> Nouvelles procédures en place	PEI	SMAÉAE SMADDQE
98-06	DIRECTIVE sur la détermination des distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs en milieu agricole	Odeurs	<b>Abroger</b> Géré par le bureau d'expertise en contrôle	PEA, BEC	SMAÉAE SMACCSB
97-03	TERRAINS CONTAMINÉS - Cheminement administratif des dossiers TRAITEMENT DES DOSSIERS - Terrains contaminés	Encadrement des terrains contaminés	<b>Abroger</b> Nouveaux règlements en place	PEI	SMAÉAE SMADDQE
97-05	NOUVELLE PROCÉDURE D'AUTORISATION - Usines de béton bitumineux en vertu de l'article 22 de la LQE	Encadrement des UBB	<b>Abroger</b> LQE a été modifiée, création des déclarations de conformité (DC)	PEI	SMAÉAE
97-06	CARRIÈRES ET SABLIERES - Nouvelle procédure d'autorisation des projets en vertu de l'article 22 de la LQE	Encadrement des carrières et sablières	<b>Abroger</b> Nouveau règlement en place (RCS)	PEI	SMAÉAE
95-02	CERTIFICAT D'AUTORISATION - Élevage d'autruches	Encadrement activités agricoles spécifiques	<b>Abroger</b> Plus nécessaire suite à la modification du REA	PEA	SMAÉAE
95-03	ATTESTATION EN MILIEU INDUSTRIEL - Cadre de gestion	Encadrement activités industrielles	<b>Abroger</b> Cadre initial du PRRI, maintenant modifié	PEI	SMAÉAE SMADDQE
95-11	PERMIS DE PESTICIDES - Rétrofacturation	Encadrement des pesticides	<b>Abroger</b> Ancien permis	PEA	SMAÉAE SMADDQE
95-13	INONDATIONS - Procédure relative aux travaux reliés à celles-ci et rôle des intervenants		<b>Abroger</b> Nouvelles procédures en place	PEHN	SMAEPEA
95-14	CERTIFICAT D'AUTORISATION - Procédure de traitement des dossiers sur les projets de postes et de lignes de transmission de moins de 315 kV assujettis à l'article 22 LQE	Encadrement des lignes de transmission électrique	<b>Abroger</b> CA remplacé par autorisation unique	PEI	SMAÉAE
95-15	PROJETS INDUSTRIELS - Guides sur les études environnementales (article 22 de la LQE)	Encadrement activités industrielles	<b>Abroger</b> Guides désuets	PEI	SMAÉAE
95-18	CERTIFICAT D'AUTORISATION - Moules zébrées	Pesticides	<b>Abroger</b> Procédures désuètes (validation DMDP)	PEHN	SMAÉAE

NI	TITRE DU DOCUMENT	OBJET DE LA NOTE D'INSTRUCTION	COMMENTAIRE ET RECOMMANDATION	ORGANISME RESPONSABLE DU CONTENU	SMA SIGNATAIRES POUR L'ABROGATION
95-19	COMMISSION DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) - Reconnaissance des droits acquis		<b>Abroger</b> C'est maintenant la CPTAQ qui a autorité sur les « droits acquis »	BMOM	SMAÉAE
95-20	PNEUS HORS D'USAGE - Notion de déchet en rapport avec la transformation d'un pneu	Encadrement des résidus dans les murs anti-bruit.	<b>Abroger</b> Modifications de la réglementation sur les matières résiduelles	PEM	SMAÉAE SMADDQE
95-21	AGRICOLE - Procédure de communication des résultats d'analyses aux propriétaires de puits privés pour le suivi environnemental de l'eau souterraine	Suivi des eaux	<b>Abroger</b> Programme temporaire terminé	PEA	SMACCSB SMAEPEA
95-26	AGRICOLE - Interprétation de l'article 10, 2e alinéa du Règlement sur la prévention de la pollution des eaux par les établissements de production animale	Encadrement activités agricoles	<b>Abroger</b> Modification réglementaire (REA)	PEA	SMAÉAE SMAEPEA
95-27	CERTIFICAT D'AUTORISATION - Mini-centrales (<10 MW)	Encadrement des barrages	<b>Abroger</b> Modification réglementaire (REEIE)	PEI, PEHN	SMAÉAE
95-28	AIL DES BOIS - Application du règlement	Encadrement des ressources naturelles	<b>Abroger</b> Abrogation du règlement visé par la note	PEHN	SMAÉAE
95-29	PESTICIDES - Autorisation de travaux effectués par le MEF et comportant l'utilisation de pesticides pour la gestion des populations de poissons	Encadrement des ressources naturelles et pesticides	<b>Abroger</b> Cette activité est maintenant réalisée par les ZEC	PEA, PEHN	SMAÉAE
94-01	COMMUNICATION - Téléphonique avec nos clientèles	Communication avec le public	<b>Abroger</b> La note est spécifique à la faune qui est maintenant rattachée au MFPP	BSM, BMOM	SMASG
94-04	POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL - Élaboration des avis ministériels	Avis conjoints avec faune.	<b>Abroger</b> La NI explique le processus pour l'élaboration et l'approbation des avis ministériels afin d'avoir les avis conjoints faune et environnement. La faune ne faisant plus partie du Ministère, cette NI n'est plus pertinente.	BSM, BMOM	SMAÉAE
94-07	ACTE STATUTAIRE - Indexation des tarifs	Tarifification	<b>Abroger</b> La Ni renvoie vers les nouveaux tarifs ministériels de 1995. Depuis, l'arrêté ministériel est mis à jour annuellement. Cette NI n'est donc plus pertinente.	BMOM	SMAÉAE SMALCCC
94-08	URGENCE-ENVIRONNEMENT - Codification des formulaires de gains déclaratoires	Formulaires	<b>Abroger</b> Périmé	BCU, BEC	SMACCSB SMASG
94-10	FORMULAIRE - Règlement sur l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement	Formulaires	<b>Abroger</b> La NI rappelle les formulaires pour les travaux en milieu hydrique. En ce temps-là (1994), l'environnement et la faune était dans le même ministère. La NI explique une	BMOM	SMAÉAE

NI	TITRE DU DOCUMENT	OBJET DE LA NOTE D'INSTRUCTION	COMMENTAIRE ET RECOMMANDATION	ORGANISME RESPONSABLE DU CONTENU	SMA SIGNATAIRES POUR L'ABROGATION
			procédure à suivre pour la signature d'un CA faune-environnement. La NI renvoie vers le guide r.001 de 1994 qui a été remplacé en 2016. La NI n'est plus pertinente.		
94-12	AGRICOLE - Autorisation pour les travaux d'aménagement, d'entretien et de nettoyage des cours d'eau municipaux	Aménagement cours d'eau	<b>Abroger</b> Plus nécessaire depuis la révision de la Procédure en 2012. Validé avec DAEMH	PEHN	SMAÉAE SMAEPEA
94-13	RÉUNIONS ET RÉCEPTIONS - Règles à respecter	Administration	<b>Abroger</b> Il s'agit de consignes aux gestionnaires sur les frais encourus pour les rencontres, déplacements. Ces consignes de saine gestion sont toujours pertinentes mais font maintenant parties des bonnes pratiques. Quant aux consignes de préparation des CT, le BMOM ne peut confirmer si elles sont toujours pertinentes. Il faudrait valider auprès de la DRFM. Quoiqu'il en soit, cette NI ne donne aucune instruction sur le travail des DRAE et du CCEQ et ne devrait pas être considérée comme une NI proprement dite.	BMOM	SMASG
94-14	ZONES INONDABLES - Orientations pour la révision des schémas d'aménagement	Zone inondables	<b>Abroger</b> Il existe maintenant un Guide d'interprétation de la PPRLPI qui explique tout ça. Validé avec DAEMH	PEHN	SMAÉAE SMAEPEA
94-17	COURS D'EAU - Définition selon le Règlement relatif à l'application de la LQE versus le Règlement sur la prévention de la pollution des eaux par les établissements de production animale	Définition	<b>Abroger</b> Périmé, basé sur un règlement abrogé	PEA, PEHN	SMAEPEA
94-21	TRAITEMENT PRÉLIMINAIRE (ACCUSÉ DE RÉCEPTION) D'UNE DEMANDE	Administration	<b>Abroger</b> La NI présente la façon de gérer la recevabilité en 1995. Depuis la nouvelle loi, la recevabilité a complètement changé. La NI est donc désuète.	BMOM	SMAÉAE
94-24	ENTREPOSAGE DES EAUX CONTAMINÉES - Cahier des exigences d'implantation d'exploitation des lieux		<b>Abroger</b> Remplacé par la note sur les eaux contaminées	PEM. PEI	SMAÉAE
94-25	DEMANDE D'EXPERTISE TECHNIQUE - Modalités de traitement		<b>Abroger</b> La NI prévoit l'utilisation d'un formulaire pour les demandes d'expertise technique, ce qui n'est plus le cas.	BMOM Interpôle?	SMAÉAE

NI	TITRE DU DOCUMENT	OBJET DE LA NOTE D'INSTRUCTION	COMMENTAIRE ET RECOMMANDATION	ORGANISME RESPONSABLE DU CONTENU	SMA SIGNATAIRES POUR L'ABROGATION
94-27	RÈGLEMENT SUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT - Ententes administratives		<p><b>Abroger</b>            La NI mentionne que des ententes ont été ratifiées avec MAPAQ, MTQ et MERN et qu'il est important de les respecter. Ces ententes ont été faites dans le cadre de la mise en œuvre du Q-2, r.001. L'entente signée s'applique selon le guide d'application du Q-2, r.001. Ce guide a été remplacé en mai 2016. Ce guide 2016 est toujours en vigueur, du moins jusqu'à ce que le RAMDCME soit en vigueur. Dans ce guide, on peut, entre autres, voir toutes les ententes signées entre les ministères concernant la LQE.            L'entente mentionnée dans la NI avec le MAPAQ précède l'avis d'entretien de cours d'eau. Elle semble donc caduque.            L'entente mentionnée dans la NI avec le MTQ semble avoir été remplacée avec la NI 97-02. La NI 97-02 a été abrogée le 21 avril 2009.            Il n'a pas été possible de retracer l'entente avec le MERN.            On en conclut que ces ententes sont désuètes</p>	BMOM Interpôle?	SMAÉAE
94-28	GUIDE D'APPLICATION - Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone	Protection atmosphère	<p><b>Abroger</b>            Le règlement a été abrogé et remplacé par le règlement sur les halocarbures</p>	PEI	SMALCCC
94-31	RÉCUPÉRATION - Autorisation pour les activités de récupération	Gestion des déchets	<p><b>Abroger</b>            Le règlement sur les déchets solides a été abrogé</p>	PEM	SMADDQE
94-32	AGRICOLE - Application de l'article 25 du Règlement sur la prévention de la pollution des eaux par des établissements de production animale	Encadrement activités agricole	<p><b>Abroger</b>            Le règlement cité dans la note a été remplacé par le REA</p>	PEA	SMAEPEA
94-34	PÂTES ET PAPIERS - Devis de caractérisation des effluents	Encadrement industrie pâtes et papiers	<p><b>Abroger</b>            Tous les effluents sont maintenant caractérisés</p>	PEI	SMAEPEA
94-35	TRAITEMENT DES DEMANDES DE PROJET DE RECHERCHE	Administration	<p><b>Abroger</b>            Le programme mentionné est terminé</p>	PEI, BMOM	SMAÉAE
94-36*	Politique de fonctionnement de la Direction des affaires juridiques du ministère de l'Environnement et de la Faune.	Politique de fonctionnement du MEF.	<p><b>Abroger</b>            Changement de nom du ministère.</p>	DAJ (MON)	SMAÉAE
94-37	RÈGLEMENT SUR LA RÉDUCTION DE LA POLLUTION D'ORIGINE AGRICOLE (PROJET)	Activités agricoles	<p><b>Abroger</b>            Le règlement en question a été remplacé par le REA</p>	PEA	SMAEPEA



NI	TITRE DU DOCUMENT	OBJET DE LA NOTE D'INSTRUCTION	COMMENTAIRE ET RECOMMANDATION	ORGANISME RESPONSABLE DU CONTENU	SMA SIGNATAIRES POUR L'ABROGATION
94-38	GUIDE D'INTERPRÉTATION - Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers	Encadrement industrie pâtes et papiers	<b>Abroger</b> Mesure transitoire, le RPP est rodé maintenant	PEI	SMAEPEA
94-39	CERTIFICAT D'AUTORISATION - Four crématoire	Industrie funéraire	<b>Abroger</b> Nouveau règlement du MSSS et RAA	PEI	SMAÉAE
94-42	RECUEIL DE MODÈLES DE DOCUMENTS OFFICIELS	Administration	<b>Abroger</b> Au terme de la révision des processus du nouveau régime d'autorisation, ce guide pourra être abrogé car la majorité des modèles qu'il contient auront été remplacés. Les seuls documents officiels non remplacés par la révision en cours sont ceux du titre II et ceux en vertu de la Loi sur les réserves écologiques. Quant au modèle d'avis 115.1 pour le CCEQ, il a été intégré au guide sur les recours administratifs et civils. Cependant, il contient un avis juridique en annexe sur les notions de personnes, sociétés, personnes morales, etc. qu'il pourrait être pertinent de conserver, à moins que la DAJ nous dise que ces notions ont évolué depuis ce temps	BMOM	SMAÉAE
94-43	SMOG - Programme d'avertissement	Qualité de l'atmosphère	<b>Abroger</b> Remplacé par Info-Smog	PEI	SMAEPEA
94-44	ENTENTE FÉDÉRALE-PROVINCIALE - L'assainissement des lieux contaminés orphelins à risques élevés	Sites Orphelins	<b>Abroger</b> Lien avec la Direction du passif environnementale	PEI, BEC	SMACCSB
94-47	SABLIÈRE - Entente MTQ-MEF sur les demandes d'autorisation pour l'exploitation	Encadrement des carrières et sablières	<b>Abroger</b> Nouveau règlement RCS	PEI	SMAÉAE
94-48	CRÉMATORIUM - Incinération des résidus anatomiques humains	Industrie funéraire	<b>Abroger</b> Nouveau règlement du MSSS et RAA	PEI	SMAEPEA
94-49	URGENCE-ENVIRONNEMENT – Fonds D'INTERVENTIONS PRÉVENTIVES ET URGENTES	Urgences	<b>Abroger</b> Différents programmes d'aide financière en cas de sinistres sont maintenant sous la responsabilité du MSP	BCU, BEC	SMACCSB
94-51	CARRIÈRES ET SABLIÈRES - Libellé de cautionnement	Encadrement des carrières et sablières.	<b>Abroger</b> Nouveau RCS, les garanties financières sont maintenant au chap. VII	PEI	SMALCCC
94-56	BARRAGES - Certificat d'autorisation pour opération de vannes faisant varier les débits et les niveaux d'eau	Encadrement des barrages	<b>Abroger</b> Fait partie de nos pratiques depuis plus de 20 ans pas nécessaire	PEHN	SMAÉAE

NI	TITRE DU DOCUMENT	OBJET DE LA NOTE D'INSTRUCTION	COMMENTAIRE ET RECOMMANDATION	ORGANISME RESPONSABLE DU CONTENU	SMA SIGNATAIRES POUR L'ABROGATION
93-02	CERTIFICAT D'AUTORISATION - Accord des voisins pour un projet d'élevage à proximité d'une habitation voisine	Odeurs	<b>Abroger</b> Ce sont les municipalités qui régissent en ce sens.	PEA	SMAÉAE
93-04	PÂTES ET PAPIERS - Liste des codes et des allocations pour les éléments de transformation visés par le règlement		<b>Abroger</b> Périmé	PEI	SMAEPEA
93-05*	GUIDE DE RÉDACTION ET DE PRÉSENTATION DES COMMUNICATIONS ÉCRITES AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FAUNE		<b>Abroger</b> Désuet selon la DAJ	BMOM	SMAÉAE
93-10	RÈGLEMENT SUR L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT - Mise en application	Qualité de l'atmosphère	<b>Abroger</b> La NI explique les modifications du RALQE en décembre 2013, le processus d'analyse et liste les outils disponibles et ceux en préparation. Celui étant en pleine modification, la NI devient désuète.	BMOM	SMAÉAE
93-22	BOUES DE FOSSES SEPTIQUES - Mise en place de poste de transbordement	Gestion/traitement matières résiduelles	<b>Abroger</b> Le contenu de la note est désuet	PEM	SMAEPEA
93-23	HYDRO-QUÉBEC - Délégation de signature dans le traitement des demandes d'autorisations gouvernementales	Administration, Hydro Québec	<b>Abroger</b> La NI est désuète car elle nomme, en 1995, les personnes qui ont une délégation de signature pour transmettre les demandes de CA.	BMOM, Interpôle	SMAÉAE
93-24	GUIDE DE GESTION DES RÉSERVES ÉCOLOGIQUES	Réserves écologiques	<b>Abroger</b> Guide qui n'est plus utilisé car la LCPN prévoit maintenant le régime d'autorisation	PEHN	SMADDQE
93-05	Formulaires à utiliser pour les lettres de Sous-ministre, du Ministre et des conseillers politiques	Formulaires	<b>Abroger</b> Formulaires périmés	DAJ (MOM)	SMAÉAE
92-01	CARRIÈRES ET SABLIERES - Guide de référence pour les études de répercussions environnementales	Encadrement des carrières et sablières.	<b>Abroger</b> Nouveau règlement RCS	PEI	SMAÉAE SMAEPEA
92-02	AGRICOLE - Application de la directive (038) sur la protection contre la pollution de l'eau provenant des établissements de production animale	Encadrement activités agricole	<b>Abroger</b> La directive 038 ne s'applique plus, les odeurs sont maintenant encadrées par les municipalités	PEA	SMAÉAE
92-05	REMBLAYAGE - Mesures d'immunisation contre les crues	Zones inondables	<b>Abrogé</b> N'est plus nécessaire	PEHN	SMAÉAE
92-12	TRAITEMENT DES DOSSIERS EN MILIEU INDUSTRIEL	Encadrement activités industrielles	<b>Abroger</b> Sera géré par modernisation OP	PEI	SMAÉAE
92-15	CERTIFICAT D'AUTORISATION - Chaulage d'un lac	Lacs	<b>Abroger</b> Soustraction 102 de la NI19-01	PEHN	SMAÉAE SMAEPEA
92-16	RÉSIDUS DE PUISARDS DE RUE – Gestion	Égouts	<b>Abroger</b>	PEM	SMAÉAE SMADDQE

NI	TITRE DU DOCUMENT	OBJET DE LA NOTE D'INSTRUCTION	COMMENTAIRE ET RECOMMANDATION	ORGANISME RESPONSABLE DU CONTENU	SMA SIGNATAIRES POUR L'ABROGATION
92-17	CERTIFICAT D'AUTORISATION - Entreposage des sols contaminés (postes de 735 kV ou moins) d'Hydro-Québec	Encadrement sols contaminés, postes HQ.	<b>Abroger</b> Périmé	PEI	SMAÉAE
92-19	CERTIFICAT D'AUTORISATION - Entreposage temporaire des sols contaminés des postes d'Hydro-Québec	Encadrement sols contaminés, postes HQ.	<b>Abroger</b> Périmé	PEI	SMAÉAE
92-21	DIRECTION RÉGIONALE - Structure organisationnelle et fonctionnelle	Administration	<b>Abroger</b> Périmé	BSM (PEI)	SMAÉAE SMACCSB
92-29	AGRICOLE - Épandage de lait contaminé par des salmonelles	Encadrement des activités agricoles	<b>Abroger</b> Périmé	PEA	SMAÉAE
92-32	EXTRA - Procédure de traitement d'un dossier	Administration	<b>Abroger</b> Périmé	BMOM	SMAÉAE
92-34	PEINTURE - Application de l'article 15 du Règlement sur la qualité de l'atmosphère	Qualité de l'atmosphère	<b>Abroger</b> Règlement abrogé, remplacé par RAA	PEI	SMAÉAE SMAEPEA
92-39	DÉCHETS DANGEREUX - Procédure d'analyse des demandes de permis de transport		<b>Abroger</b> Maintenant couvert par art 117 et 119 du <i>Règlement sur les Matières Dangereuses</i> .	PEI	SMAÉAE
91-02	LOTISSEMENT - Normes à respecter lors de la mise en commun d'un puits d'alimentation ou d'une installation septique	Aménagement territoire et eau potable	<b>Abroger</b> Périmé	PEM	SMAÉAE SMAEPEA
91-03	BRUIT INDUSTRIEL - Normes		<b>Abroger</b> Périmé	PEI	SMAÉAE
91-04	POLITIQUE DE RÉHABILITATION DES TERRAINS CONTAMINÉS - Modification des critères BTEX		<b>Abroger</b> Périmé	PEI	SMADDQE
91-07	CERTIFICAT D'AUTORISATION - Utilisation de la roténone	Pesticides	<b>Abroger</b> Périmé	PEA	SMAÉAE
91-13	RÈGLEMENTS MUNICIPAUX (pesticides) - Approbation	Pesticides et municipalités	<b>Abroger</b> Périmé	PEA	SMAÉAE
91-18	GUIDE D'APPLICATION - Lignes directrices d'intervention lors de l'enlèvement de réservoirs souterrains ayant contenu des produits pétroliers	Sols contaminés	<b>Abroger</b> Périmé	PEI	SMADDQE
91-19	AGRICOLE - Notion d'exploitant pour la délivrance d'un certificat d'autorisation	Encadrement activités agricoles	<b>Abroger</b> Périmé	PEA	SMAÉAE
91-20	TRAITEMENT DES DEMANDES D'APPROBATION - Plans et devis des projets de réparation majeure des barrages	Encadrement des barrages	<b>Abroger</b> Date d'avant la <i>Loi sur la Sécurité des barrages</i>	PEHN	SMACCSB
91-25	URGENCE - Utilisation hélicoptère	Administration	<b>Abroger</b>	BCU, BEC	SMACCSB

NI	TITRE DU DOCUMENT	OBJET DE LA NOTE D'INSTRUCTION	COMMENTAIRE ET RECOMMANDATION	ORGANISME RESPONSABLE DU CONTENU	SMA SIGNATAIRES POUR L'ABROGATION
			Le Fonds d'intervention d'Urgence-Environnement peut être utilisé pour la location d'aéronef. Par ailleurs, le CCEQ s'est doté d'un Guide sur le survol aérien.		
90-03	URGENCE - Utilisation des véhicules	Administration	<b>Abroger</b> U-E s'est doté d'une Politique d'utilisation des véhicules d'urgence qui encadre l'utilisation des véhicules en dehors des heures ouvrables.	BCU	SMACCSB
90-15	MUNICIPALITÉ - Attestation	Municipalités et CA	<b>Abroger</b> La NI rappelle que l'attestation municipale doit être exigée avant de délivrer un CA. Exigence réglementaire. L'exigence a été abrogée par la LMLQE.	BMOM	SMAÉAE
90-21	CARRIÈRES ET SABLIERES - Entente du MER	Encadrement des carrières et sablières	<b>Abroger</b> Périmé	PEI	SMAÉAE
89-02	ABAT-POUSSIÈRE	Abat poussières	<b>Abroger</b> Périmé	PEI	SMAÉAE
89-03	REGISTRE - Tenue d'un registre	Administration	<b>Abroger</b> La NI rappelle l'obligation d'enregistrer les demandes dans le système Registre. Les inscriptions sont maintenant faites dans SAGO. C'est donc SAGO qui alimente le registre public.	BMOM	SMAÉAE

### **Unité administrative qui recommandant l'abrogation**

PEI : Pôle d'expertise industrielle

PEA: Pôle d'expertise agricole

PEM: Pôle d'expertise municipale

PEHN: Pôle d'expertise hydrique et naturel

BCU: Bureau de coordination des urgences

BEC: Bureau d'expertise en contrôle

BMOM : Bureau de la mise en œuvre de la modernisation

BSM : Bureau du sous-ministre

Interpôle : coordination entre les divers pôles d'expertise.

**SMA responsable pour signature**

SMAEPEA : Sous-ministre adjoint à l'expertise et aux politiques de l'eau et de l'air, Marc Leduc

SMAÉAE : Sous-ministre adjointe aux évaluations et aux autorisations environnementales, Marie-Josée Lizotte

SMADDQE : Sous-ministre adjoint au développement durable et à la qualité de l'environnement Jacob Martin-Malus

SMALCCC : Sous-ministre adjoint à la lutte contre les changements climatiques Éric Thérault

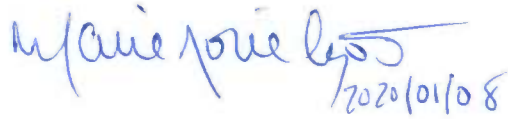
SMASG : Sous-ministre adjoint aux services à la gestion, Martin Arsenault

SMACCSB : Sous-ministre adjoint au contrôle environnemental et à la sécurité des barrages, Michel Rousseau

Trois NI sont marqués d'un astérisque \*, ils ont été ajoutés à la liste en octobre 2019, la note originale date du mois d'août. (NI 00-07, NI 94-36 et NI 93-05)

Les notes d'instructions deviennent caduques et abrogées le 8 novembre 2019.

La sous-ministre adjointe aux évaluations et aux autorisations environnementales,



Marie-Josée Lizotte

Le sous-ministre adjoint au contrôle environnemental et à la sécurité des barrages,



Michel Rousseau

Le sous-ministre adjoint au développement durable et à la qualité de l'environnement,



Jacob Martin-Malus

Le sous-ministre adjoint à l'expertise et aux politiques de l'eau et de l'air,



Marc Leduc

Le sous-ministre adjoint à la lutte contre les changements climatiques,



Éric Thérroux

Le sous-ministre adjoint aux services à la gestion,



~~Martin Arsenault~~  
Stéphane Armanda